

CHRISTOPHE DORE RÉÉLU A LA PRÉSIDENTE DE L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE

C'est le 20 mars 2022, à l'occasion du 69ème Congrès de l'Union nationale des entreprises de coiffure organisé à Marseille, que Christophe Doré a été réélu à la tête de la première organisation professionnelle du secteur.



Une décision unanime puisque Christophe Doré, par ailleurs Maire de Bolbec et Président de la CMA Normandie, a été réélu avec 100% des voix. Une élection de bon augure pour la profession qui arrive au 2ème rang des activités artisanales en France avec 178 000 actifs, près d'1 million de clients par jour et un chiffre d'affaires annuel de 6,2 milliards d'Euros.

A l'heure où la coiffure fait face à de multiples enjeux (recrutement, formation, relance post covid, transition numérique et développement durable, etc.) la feuille de route du président Doré est claire : revaloriser le secteur de la coiffure, anticiper les évolutions du métier, travailler à la réinvention de la profession et poursuivre la transformation de l'Union nationale des entreprises de coiffure.

Composition du Conseil exécutif de l'UNEC pour la mandature 2022-2027 :

Christophe DORE, Président
Fabienne MUNOZ, 1ère Vice-Présidente
Laurent MELIN, 2ème Vice-Président
Magali BARANTIN, Membre, Présidente de la Commission économique et développement durable
Laure BAZAN, Membre
David BRAULT, Membre, en charge de l'Institut créateur repreneur
Patrick COCHEREAU, Membre
Guillaume DARTOIS, Membre, Président de la Commission des finances
Christophe DESMEDT, Membre, Président de la Commission formation
David MARTIN, Membre, Président de la Commission dialogue social
Martine MICHEL, Membre
Robert MOUTTET, Membre
Romain MOUYNET, Trésorier
Raphaël PERRIER, Membre, Président de la Commission artistique et concours
Anne QUELLERY, Membre
Rosa SARAIVA, Secrétaire
Marie-Jeanne SIMONINI, Membre

Délégations :

Franck FRANCOIS, Délégué représentant le secteur des franchises

Sabine PIRES, Déléguée représentante du secteur de la coiffure à domicile

Benjamin STALTER, Délégué en charge du dossier « 3AC »



A propos de l'Union nationale des entreprises de coiffure

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 13 unions régionales, 96 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié des tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : www.unec.fr

Contacts presse :

Céline Lavail-Georgin

Responsable Marketing et Communication

celine.lavail@unec.fr

01 42 61 50 65

Christelle Pelka

Directrice du Cabinet du Président

christelle.pelka@unec.fr

01 42 61 53 24